



**PROGRAMME COMMUN FEED GOOD POUR LA
CONSTRUCTION DE SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES**

HUMUNDI – ILES DE PAIX – AUTRE TERRE

DGD

Réponse managériale à l'évaluation intermédiaire

**Analyse des dynamiques post-productives et des pratiques commerciales
durables soutenues par le programme, en mettant l'accent sur les effets
transformateurs en matière de genre**

Avril 2025

Benin



Belgique

partenaire du développement



TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| 1. ANALYSE DES RECOMMANDATIONS | 3 |
| 1. RECOMMANDATION – DIVERSIFIER LES MESSAGES DE SENSIBILISATION SUR LES SAD EN FONCTION DES PUBLICS CIBLES..... | 3 |
| 2. RECOMMANDATION – ANALYSER ET DÉFINIR DAVANTAGE LES BESOINS PRATIQUES ET LES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DES FEMMES..... | 4 |
| 3. RECOMMANDATION – PROMOUVOIR L’ACCÈS AUX FINANCEMENTS DANS TOUS LES VILLAGES D’INTERVENTION | 5 |
| 4. RECOMMANDATION – ENGAGER LES JEUNES DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES..... | 6 |
| 5. RECOMMANDATION – RENFORCER LE TRAVAIL SUR LES SEMENCES PAYSANNES | 7 |
| 6. RECOMMANDATION – FORMULER DES RÉSULTATS SPÉCIFIQUES SUR LE RENFORCEMENT DES PARTENAIRES LOCAUX | 8 |
| 7. RECOMMANDATION – RENFORCER LE RÔLE DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS DANS LA PROMOTION ET DIFFUSION DES PRATIQUES AE..... | 9 |
| 8. RECOMMANDATION – VALORISER LES DÉCHETS ORGANIQUES ET ACCOMPAGNER UN SYSTÈME DE RECYCLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS | 10 |
| 9. RECOMMANDATION – DÉVELOPPER UN PLAIDOYER PLUS STRATÉGIQUE EN IMPLIQUANT PLUS D’ACTEURS LOCAUX | 11 |
| 10. RECOMMANDATION – IDENTIFIER DES INDICATEURS QUI MESURENT MIEUX LE CHANGEMENT..... | 12 |
| 11. RECOMMANDATION – RENFORCER LA PÉRENNITÉ DE LA STRUCTURE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AE (RACOLOS)..... | 12 |
| 12. RECOMMANDATION – ORIENTATIONS POUR UN FUTUR PROGRAMME | 13 |
| 13. RECOMMANDATION – FORMULER DES INDICATEURS POUR SUIVRE LA DURABILITÉ DES ACTEURS DU CIRCUITS COURTS ET SAIN | 14 |
| 14. RECOMMANDATION – IMPLIQUER LES REPRÉSENTANTS DE COMMUNES DANS L’ORGANE DE CERTIFICATION LOCALE DES PRODUITS AE | 14 |
| 2. SYNTHÈSE ET CALENDRIER..... | 16 |



1. Analyse des recommandations

1. Recommandation – Diversifier les messages de sensibilisation sur les SAD en fonction des publics cibles

l'intérêt pour l'agroécologie ne se limite pas seulement à la santé. D'autres arguments méritent d'être soulignés davantage dans les messages de sensibilisation auprès du grand public, tels que la lutte contre le changement climatique, la préservation de l'environnement, le soutien aux producteurs locaux ou encore le développement de l'économie locale. Pour atteindre un plus large public, il est nécessaire de diffuser plusieurs messages, afin que chaque personne soit convaincue par le message qui lui convient le mieux.

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | | | X |

Opportunités :

- En utilisant des messages diversifiés, on peut atteindre un public avec des profils différents, et ainsi accroître le nombre de personnes sensibilisées
- Cette recommandation pourrait contribuer à renforcer la demande en produits sains agroécologiques afin d'augmenter les ventes de Réseau des Acteurs de la Consommation Locale et Saine (RACoLoS) et fidéliser sa clientèle pour être dans une dynamique de durabilité

Risques :

- Des messages dont le contenu n'est pas claire pour le public ciblé risquent de mettre en péril l'adhésion de ce public

Réponse :

Nous trouvons cette recommandation pertinente car les actions de sensibilisation sont la base pour la promotion des SAD auprès du grand public. Les actions que nous menons déjà, méritent d'être poursuivies et adaptées en fonction du public que nous voulons atteindre par la sensibilisation.

Action :

Élaborer un Plan de communication grand public, y inclut les profils, les activités et les messages clés pour chaque cible, les outils, et un plan d'action

Calendrier

T3 2025

Responsable du suivi

Responsable RACoLoS



2. Recommandation – Analyser et définir davantage les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes

Pour orienter efficacement les interventions d'un point de vue de genre, il serait pertinent que le programme définisse à la fois les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes, plutôt que de se contenter de les cibler pour certaines activités. Par ailleurs, étant donné que le genre concerne les relations entre les femmes et les hommes, il est crucial d'impliquer également les hommes dans les réflexions et les actions entreprises. Les Plan Intégré Paysanne (PIP) et la gestion concertée sont de bons outils, mais l'aspect genre devrait être davantage renforcé dans leur mise en œuvre

| | | | | 0 | 1 | 2 | 3 |
|--|--|--|--|---|---|---|---|
| | | | | | | | X |
| Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> • Favorise le développement d'activités génératrices de revenus adaptées aux besoins des femmes • Renforce la résilience économique des femmes rurales • Améliore l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision en faveur des SAD • Renforcera le leadership féminin dans la zone d'intervention | | | | Risques : <ul style="list-style-type: none"> • Risque de non-prise en compte effective des besoins des femmes si les mécanismes ne sont pas bien conçus • La persistance des pressions sociales peut limiter l'impact des activités du programme dans ce domaine • Manque d'accès aux financements et aux formations pour les femmes entrepreneures • Limite budgétaire pour réaliser une étude spécifique | | | |
| Réponse : Il est primordial que les stratégies de mise en œuvre du programme prennent en compte les enjeux et réalités quotidiennes des femmes en identifiant leurs intérêts et besoins spécifiques. Nous sommes d'accord qu'il faudra affiner davantage notre analyse des intérêts et besoins précises des femmes, ainsi que des relations entre hommes et femmes dans notre zone d'intervention. Les termes de référence de cette analyse doivent préciser les résultats attendus, pour qu'elles nous apportent des recommandations pertinentes et réalisables dans les limites budgétaires. Dans le cadre du prochain programme, une réflexion est à mener sur la définition de indicateurs qui mesurent plus finement les changements induits dans le domaine du genre transformateur. | | | | | | | |
| Action : Réaliser une étude diagnostic participatif des intérêts et besoins réels des femmes et prioriser les recommandations, afin d'identifier celles qui sont réalisables dans le cadre du programme en cours (à financer par le budget 2025-2026), et quelles recommandations il faudra prendre en compte dans la formulation d'un futur programme. En fonction du budget disponible, cette étude participative sera accompagnée par un consultant externe. | | | | Calendrier T3 2025 | | Responsable du suivi Iles de Pays | |



| | | |
|--|---------------|-----------------------------|
| Affiner l'approche de gestion concertée, afin de renforcer les perspectives et les analyses liées au genre transformateur et aux relations de pouvoir | T2 et T3 2025 | Iles de Paix |
| Identifier des indicateurs qui mesurent plus spécifiquement les changements induits dans le domaine du genre transformateur (dans le cadre de la formulation du programme 2027-2031) | T4 2025 | Iles de Paix et Autre Terre |

3. Recommandation – Promouvoir l'accès aux financements dans tous les villages d'intervention

Les besoins en services financiers accessibles sont énormes et essentiels pour le développement des systèmes alimentaires durables. Il est donc recommandé de soutenir la création de groupes dans tous les villages d'intervention. La participation dans un groupe AVEC « automatiquement » offre aussi une éducation financière de base, ce que permettra aux membres les plus entreprenants l'opportunité de se développer pour, plus tard, accéder aux Institutions de Micro Finance (IMF).

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | | | X |

Opportunités :

- La mise en œuvre de cette recommandation contribuera à une autonomisation des bénéficiaires et des structures et conduira à une durabilité des activités

Risques :

- Temps limité pour sa mise en œuvre avant la fin du programme

Réponse :

Nous sommes d'accord avec cette recommandation qui est essentiel pour garantir la durabilité des accompagnements par le programme. Cette activité est déjà introduite dans le programme depuis 2024 et rencontre l'adhésion des participants.

Les structures accompagnées auront ainsi accès à de nouvelles sources de financement grâce à des mise en relation avec des institutions de microfinance. De même, les femmes réalisent ou améliorent leur AGR grâce aux fonds des AVEC.

| | | |
|---|--------------------------------|--|
| Action : Faciliter la création des AVEC dans les communes ou villages qui n'en disposent pas tout en se basant sur les expériences réussies | Calendrier 2025-2026 | Responsable du suivi Partenaires |
| Renforcement de capacités des bénéficiaires sur les techniques de recherche de financement et des appels à projet (pour les structures) | 2025-2026 | Partenaires |



| | | |
|--|---------|-------------|
| Organiser des mises en relation avec des institutions de microfinances | T4 2025 | Partenaires |
|--|---------|-------------|

4. Recommandation – Engager les jeunes dans les systèmes alimentaires durables

Il s'agit d'une recommandation d'orientation stratégique pour un futur programme. Cela peut passer par le soutien à la création de mini-entreprises, telles que des entrepreneurs spécialisés dans la production locale d'intrants agroécologiques, comme les engrais liquides, le compost ou les biopesticides, destinés à la vente locale. Cela permettrait de créer des emplois tout en facilitant l'accès à des intrants durables.

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | | | X |

Opportunités :

- Création d'opportunités économiques pour les jeunes en milieu rural, offrant ainsi une alternative face aux recrutements des groupes radicaux dans le Nord Bénin
- Intégration des jeunes dans des initiatives innovantes de production et transformation agroécologiques.
- Promotion de l'entrepreneuriat rural durable.

Risques :

- Manque d'accompagnement et de financement pour les jeunes entrepreneurs
- Risque de démotivation des jeunes si les opportunités ne sont pas suffisamment attractives

Réponse :

Les jeunes présentent aujourd'hui une tranche importante de la population de la zone d'intervention du programme et il est essentiel de favoriser l'insertion des jeunes dans les systèmes agroécologiques à travers des formations, des incubateurs et des financements adaptés.

Cette recommandation sera prise en compte dans un programme futur. Des axes de travail potentiels dans ce domaine peuvent être :

- Mise en place de formations spécialisées pour les jeunes dans la production et la transformation agroécologiques
- Développement d'incubateurs d'entreprises pour accompagner les jeunes entrepreneurs.
- Faciliter l'accès aux financements et aux marchés pour les jeunes producteurs

| | | |
|---|------------------------------|--|
| Action : Faire une analyse des enjeux et opportunités pour engager les jeunes davantage dans les systèmes alimentaires durables | Calendrier T3 2025 | Responsable du suivi Iles de Paix et Autre Terre |
| Considérer cet axe de travail dans la formulation d'un prochain programme | T4 2025 | Iles de Paix et Autre Terre |



5. Recommandation – renforcer le travail sur les semences paysannes

Il s'agit d'une recommandation d'orientation stratégique pour un futur programme.

Il est crucial, pour une agriculture agroécologique, d'assurer l'accès à des semences adaptées aux conditions agroécologiques. Les semences adaptées contribueront à prévenir les maladies et ravageurs dans les cultures, tout en facilitant une meilleure production et conservation.

| | | 0 | 1 | 2 | 3 |
|--|--|--|---|---|---|
| | | | | | X |
| Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> • Contribuera à l'amélioration de la biodiversité des cultures • Contribue à la conservation des ressources génétiques • Apporte une plus grande résilience vis-à-vis des ravageurs et maladie • Améliora la disponibilité et l'accessibilité des semences • Réduira les charges liées à l'acquisition des semences, des fertilisants et les biopesticides | Risques : <ul style="list-style-type: none"> • Les messages vulgarisés par les agents des services techniques sur la non-utilisation des semences paysannes • La disponibilité limitée des semences paysannes | | | | |
| Réponse : Cette recommandation est importante pour agir sur les leviers de la promotion des Systèmes alimentaires durables. Certaines actions sont déjà mises en place dans le cadre de notre programme et mérite d'être renforcées dans les limites budgétaires prévus. De même, cette recommandation devra être pris en compte dans la formulation du prochain programme. . Des axes de travail potentiels dans ce domaine peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> • Former des producteurs sur la production et la conservation de semences paysannes • Faciliter les échanges et/ou la commercialisation des semences paysannes par des boutiques de ventes | | | | | |
| Action : Faire un atelier diagnostic pour évaluer la perception des producteurs sur l'utilisation et l'importance des semences paysannes | Calendrier T4 2025 | Responsable du suivi Iles de Paix et Autre Terre | | | |
| Considérer cet axe de travail dans la formulation du prochain programme | T4 2025 | Iles de Paix et Autre Terre | | | |



6. Recommandation – Formuler des résultats spécifiques sur le renforcement des partenaires locaux

Contrairement aux programmes antérieurs de la DGD, le programme Feed Good n'a pas défini de résultats spécifiques concernant le renforcement des partenaires locaux. De ce fait il est difficile de suivre l'évolution des partenaires. C'est dommage car les partenaires sont des acteurs bien ancrés dans la région et pourraient jouer un rôle clé à l'avenir dans le renforcement des systèmes alimentaires durable et la gestion durable de l'environnement.

De plus, les organisations partenaires disposent d'expériences complémentaires, qui pourraient être valorisées à travers des visites d'échanges, non seulement pour les responsables de programmes, mais surtout pour les animateurs.

Niveau de priorité :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | X | |

Opportunités :

- Un partage plus structuré d'expériences entre partenaires
- Un suivi plus structuré des effets de synergies sur les bénéficiaires

Risques :

- Limite budgétaire
- Manque d'adhésion des partenaires aux principes de synergie, ne le considérant pas prioritaire

Réponse :

Le programme n'a pas défini des marqueurs de progrès pour suivre l'évolution des partenaires, mais d'autres outils ont été mis en place. Au démarrage du programme en cours, les besoins de renforcement chez les partenaires ont été identifiés et un plan de renforcement est formulé et suivi annuellement avec les partenaires. Un budget est dédié à ce renforcement.

Les échanges d'expériences entre partenaires se font dans le cadre du suivi de plan de synergies, qui définit plusieurs moments d'échanges sur le terrain.

Action :

Améliorer le plan d'actions de synergies qui définissent les échanges d'expérience

Calendrier

T2 2025

Responsable du suivi

Iles de Paix

Dans le cadre de la formulation d'un prochain programme, définir des marqueurs de progrès pour évaluer le renforcement des partenaires locaux.

T4 2025 et T1 2026

Iles de Paix et Autre Terre



7. Recommandation – Renforcer le rôle des organisations des producteurs dans la promotion et diffusion des pratiques AE

Renforcer le rôle des organisations de producteurs dans la promotion des pratiques agroécologiques et l'application des PiP, afin que les OP puissent prendre le relais une fois le programme terminé.

| | | 0 | 1 | 2 | 3 |
|--|--|--|---|---|---|
| | | | | X | |
| Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> Contribuera à une autonomisation des producteurs pour une pérennisation des activités. De même, cette recommandation permettra de booster la promotion de l'agroécologie, facilitera la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques et améliorer les SAD | Risques : <ul style="list-style-type: none"> Manque de motivation des OP pour prendre le rôle de relais dans la diffusion des pratiques AE | | | | |
| Réponse : Nous trouvons cette recommandation intéressante mais pensons que son impact sera modéré pour plusieurs raisons : <ul style="list-style-type: none"> Les Organisations paysannes sont composées des membres des familles accompagnés et de ce fait déjà renforcées dans la promotion des pratiques agroécologiques. On constate que la gestion collective de ces structures pose souvent des problèmes de gouvernance Les organisations faitières pourraient être des structures plus durables. Des accompagnements et de renforcement de ces structures faitières pourraient être considérées | | | | | |
| Action : Renforcer les capacités des organisations sur les techniques de sensibilisation et accompagner les OP dans l'organisation des séances de sensibilisation sur la promotion de l'agroécologie | Calendrier 2025 et 2026 | Responsable du suivi Partenaires | | | |



8. Recommandation – Valoriser les déchets organiques et accompagner un système de recyclage des déchets ménagers

Il s'agit d'une recommandation d'orientation stratégique pour un futur programme.

En concertation avec les communes, il serait pertinent d'analyser les possibilités de mettre en place un système de recyclage des déchets ménagers. Ce projet pourrait non seulement réduire l'impact environnemental des déchets, mais aussi créer des opportunités économiques locales, tout en favorisant la gestion durable des ressources.

En lien avec l'entrepreneuriat dans les bio-intrants, les partenaires pourraient explorer la possibilité de récupérer les déchets organiques des foires et des unités de transformation pour produire du compost à une échelle commerciale. Ce processus permettrait de valoriser ces déchets tout en contribuant à la production d'intrants durables pour l'agriculture locale. Cela offrirait également l'opportunité d'engager les municipalités dans la gestion des systèmes alimentaires durables (SAD).

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | | X | |

Opportunités :

- Amélioration de la fertilité des sols grâce à l'usage de compost et de biofertilisants naturels.
- Réduction des coûts de production pour les agriculteurs en remplaçant les intrants chimiques par des bio-intrants.
- Contribution à la préservation de l'environnement en réduisant l'accumulation de déchets organiques non traités.
- Promotion d'une économie circulaire durable en milieu rural et urbain.
- Création de nouvelles opportunités économiques pour les producteurs et les entrepreneurs engagés dans la transformation des déchets.

Risques :

- Limite budgétaire
- Manque de structures adaptées pour la collecte et le traitement des déchets organiques
- Résistance des agriculteurs à l'adoption de nouvelles pratiques agroécologiques si les bénéfices ne sont pas démontrés rapidement.
- Absence de cadre réglementaire facilitant la promotion et la commercialisation des bio-intrants.

Réponse :

Nous trouvons cette recommandation pertinente, pour la prendre en compte dans notre réflexion sur les axes de travail dans le prochain programme.

La valorisation des déchets organiques est une solution durable qui permet d'améliorer la productivité agricole tout en limitant l'impact environnemental des pratiques conventionnelles. L'objectif est d'encourager la production et l'utilisation des bio-intrants, notamment à travers le compostage et la production de biofertilisants locaux. Pour cela, une approche intégrée incluant la sensibilisation des agriculteurs, la structuration des filières de compostage et le développement d'un marché pour les bio-intrants est essentielle.

La mise en place de systèmes de recyclage des déchets ménagers doit être intégrée dans une approche globale de gestion durable des ressources. Une sensibilisation accrue des ménages et des producteurs, combinée à des infrastructures adaptées, permettra de développer un écosystème viable autour du recyclage des déchets ménagers en produits utilisables en agroécologie. Des activités qui pourront être envisagées :

- Mise en place de plateformes de compostage et de production de biofertilisants dans les villages et centres urbains.



- Formation des producteurs et des entrepreneurs locaux à la fabrication et à l'utilisation des bio-intrants issus des déchets organiques.
- Développement de programmes de sensibilisation sur les avantages environnementaux et économiques des bio-intrants.
- Mise en relation avec les collectivités locales pour établir un système de collecte des déchets organiques.
- Plaidoyer pour l'intégration des bio-intrants dans les politiques agricoles locales et nationales.
- Renforcement des coopératives spécialisées dans la gestion et la transformation des déchets organiques.

| | | |
|--|------------------------------------|--|
| Action : Collecter des informations sur les enjeux et opportunités dans le domaine de la gestion et valorisation des déchets, pour prendre en compte cette analyse dans le cadre de la formulation du prochain programme | Calendrier T3 et T4 2025 | Responsable du suivi Autre Terre |
|--|------------------------------------|--|

9. Recommandation – Développer un plaidoyer plus stratégique en impliquant plus d'acteurs locaux

Il serait pertinent que les partenaires collaborent pour développer un plaidoyer plus stratégique, impliquant les OP, les Groupes de transformatrices, et les groupements maraîchers par commune. L'objectif serait d'identifier les intérêts communs et de définir les priorités en matière de Systèmes Alimentaires Durables (SAD) afin de développer un plaidoyer commun auprès des communes et des services techniques déconcentrés.

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | X | | |

Opportunités :

Risques :

Réponse :

Nous trouvons cette recommandation partiellement pertinente. En effet des actions sont prévues et déjà mises en place auprès des autorités locales actuellement pour un plaidoyer prenant en compte les priorités en matière de SAD spécifiques à la zone d'intervention.

En effet, un plaidoyer structuré et multi-acteurs est essentiel pour assurer la pérennité des actions et renforcer leur impact. Il est nécessaire d'impliquer toutes les parties prenantes dans l'élaboration d'une stratégie commune.

| | | |
|-----------------|-------------------|-----------------------------|
| Action : | Calendrier | Responsable du suivi |
|-----------------|-------------------|-----------------------------|



10. Recommandation – Identifier des indicateurs qui mesurent mieux le changement

Les indicateurs du programme actuel ne sont ni suffisamment SMART ni adaptés pour mesurer efficacement les progrès réalisés. Il est donc fortement recommandé de revoir ces indicateurs afin de faciliter une gestion axée sur les résultats

| | | | | | | |
|--|--|--|------------|---|----------------------|---|
| | | | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | | | X | | |
| Opportunités | | | Risques : | | | |
| <p>Réponse : Cette recommandation n'est pas retenue, car nos indicateurs ont été identifiés dans la logique de la théorie du changement et non pas GAR. Cependant, dans le cadre du prochain programme, nous sommes d'accord que nous devons affiner les indicateurs pour qu'ils mesurent mieux le changement observé.</p> | | | | | | |
| Action : | | | Calendrier | | Responsable du suivi | |

11. Recommandation – Renforcer la pérennité de la structure de commercialisation des produits AE (RACoLoS)

Augmenter le volume des produits vendus dans le circuit court et local

Pour assurer sa pérennité, RACOLOLOS devrait augmenter le volume de produits vendus. Cela pourrait être réalisé par une stratégie visant à élargir le nombre de points de vente. Plusieurs types de points de vente peuvent être envisagés : des points de vente fixes, l'organisation de marchés de produits agroécologiques frais, renforcer la vente et la livraison aux clients institutionnels

Explorer d'autres options de financement de la structure

Le financement de l'organisation, une fois le programme terminé, deviendra un défi majeur, surtout si on veut que l'organisation reste accessible aux transformateurs et producteurs plus petits. Étant donné que le crédit reste limité (avec des taux d'intérêt minimaux de 15% par an, mais probablement plus élevés), il serait judicieux d'explorer d'autres options de financement. Par exemple, un système d'adhésion où les membres payent une contribution mensuelle ou annuelle et bénéficient en retour d'une réduction au moment d'achat de produits, ou un système d'abonnement, où les clients reçoivent chaque semaine un panier avec des produits locaux. Ces modèles renforcent la fidélisation et, en permettant des paiements anticipés, assurent à l'organisation un fonds de roulement à coût limité.

| | | | | | | |
|----------------|--|--|-----------|---|---|---|
| | | | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | | | X | | |
| Opportunités : | | | Risques : | | | |



Réponse :

Nous pensons les recommandations pertinentes mais elles sont déjà prises en compte dans nos activités. Ces axes de travail devront être renforcé dans les programmes futurs.
Il faut souligner que le programme DGD n'appui que très peu le RACOLOS, mais que cette structure est accompagné par un programme d'Iles de Paix cofinancé par le MAEE Luxembourg.

| | | |
|--|--------------------------------------|---|
| <p>Action : Elaborer un plan d'affaires pour le point de vente (showroom) des produits AE géré par le RACoLoS</p> | <p>Calendrier T4 2025</p> | <p>Responsable du suivi Iles de Paix</p> |
|--|--------------------------------------|---|

12. Recommandation – Orientations pour un futur programme

Former des techniciens spécialisés (orientation pour un futur programme)

Former des techniciens spécialisés dans l'entretien d'équipements de transformation afin d'assurer la durabilité de l'activité de transformation alimentaire.

Promouvoir l'alphabétisation (orientation pour un futur programme)

Afin de lutter contre l'analphabétisme, il serait pertinent d'associer les groupes AVEC à des classes d'alphabétisation, de préférence en utilisant la méthode REFLECT. Cette méthode participative stimulerait l'analyse et la réflexion. En parallèle, l'alphabétisation facilitera l'application de l'outil PiP.

Travailler avec les écoles pour promouvoir l'agroécologie (orientation pour un futur programme)

Mettre en place des jardins maraîchers dans les écoles, où les enfants apprennent l'agriculture agroécologique, éventuellement en échangeant avec des jardins maraîchers appuyés par le programme. Ce projet serait une stratégie de sensibilisation indirecte (les enfants transmettent leurs expériences à la maison) et à long terme, puisque ces enfants pourront appliquer ces connaissances plus tard dans leurs propres champs.

| | | | | |
|--------------|---------|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | | X | | |
| Opportunités | Risques | | | |



Réponse :

Nous pensons que ces recommandations méritent une réflexion dans le cadre de la formulation du prochain programme.

Nous considérons que l'axe de travail sur la formation des techniciens est suffisamment pris en compte dans notre programme.

Les partenaires SIA et les partenaires béninois de SIA n'ont pas l'expertise dans l'alphabetisation. Nous pensons plutôt à tisser des collaborations avec des organisations spécialisées.

La sensibilisation sur les SAD en milieu scolaire est un axe de travail intéressant et Iles de Paix a une expertise interne dans le domaine (équipe ECMS).

Les restrictions budgétaires pourront limiter le champ d'intervention.

| | | |
|-----------------|-------------------|-----------------------------|
| Action : | Calendrier | Responsable du suivi |
|-----------------|-------------------|-----------------------------|

13. Recommandation – Formuler des indicateurs pour suivre la durabilité des acteurs du circuits courts et sain

Il serait préférable de définir des critères spécifiques de durabilité que chaque organisation (RACoLoS et OSCLOS) doit atteindre (par exemple, en termes d'enregistrement officiel, de nombre de membres, de chiffre d'affaires, de taux de croissance, etc.).

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | X | | | |

Opportunités :

Risques :

Réponse :

Les indices de durabilité ou de pérennisation ou de viabilité de ces structures ont été identifiés et sont suivis par RACOLOS et Iles de Paix. Il faut souligner que le programme DGD n'appui que très peu le RACOLOS mais que cette structure est accompagné par un programme d'Iles de Paix cofinancé par le MAEE Luxembourg.

| | | |
|-----------------|-------------------|-----------------------------|
| Action : | Calendrier | Responsable du suivi |
|-----------------|-------------------|-----------------------------|

14. Recommandation – Impliquer les représentants de communes dans l'organe de certification locale des produits AE

En ce qui concerne OSCLOS, il serait pertinent que les acteurs envisagent trouver une stratégie pour impliquer des représentants des communes (points focaux SAN), en vue de renforcer l'engagement des communes dans la construction de systèmes alimentaires durables.

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
|--|---|---|---|---|



| | | | | | |
|--|--|-------------------|-----------------------------|--|--|
| | | | X | | |
| Opportunités : | | Risques : | | | |
| Réponse : Il n'est pas pertinent d'inclure les communes dans l'OSCLOS, mais plutôt de concentrer nos efforts sur l'implication des services techniques déjà membres de l'OSCLOS. Le processus de pérennisation est déjà en cours avec les autorités préfectorales. | | | | | |
| Action : | | Calendrier | Responsable du suivi | | |

2. Synthèse et calendrier

| Actions à prendre | N° recommandation | Responsable du suivi | Échéance/Calendrier | Ressources/Budget | Niveau d'avancement ¹ |
|--|-------------------|-----------------------------|---------------------|--|----------------------------------|
| Élaborer un Plan de communication grand public, y inclut les profils, les activités et les messages clés pour chaque cible, les outils, et un plan d'action | 1 | Responsable RACOLOS | T3 2025 | 2 500 000 FCFA Consultant externe Logistique | En attente |
| Réaliser une étude diagnostic participatif des intérêts et besoins réels des femmes et prioriser les recommandations, afin d'identifier celles qui sont réalisables dans le cadre du programme en cours (à financer par le budget 2025-2026), et quelles recommandations il faudra prendre en compte dans la formulation d'un futur programme. En fonction du budget disponible, cette étude participative sera accompagnée par un consultant externe. | 2 | Iles de Paix | T3 2025 | 2 000 000 FCFA Consultant externe Logistique | En attente |
| Affiner l'approche de gestion concertée, afin de renforcer les perspectives et les analyses liées au genre transformateur et aux relations de pouvoir | 2 | Iles de Paix | T2 et T3 2025 | Equipes | En attente |
| Identifier des indicateurs qui mesurent plus spécifiquement les changements induits dans le domaine du genre transformateur (dans le cadre de la formulation du programme 2027-2031) | 2 | Iles de Paix et Autre Terre | T4 2025 | Equipes | En attente |
| Faciliter la création des AVEC dans les communes ou villages qui n'en disposent pas tout en se basant sur les expériences réussies | 3 | Partenaires | 2025-2026 | Equipes | En attente |
| Renforcement de capacités des bénéficiaires sur les techniques de recherche de financement et des appels à projet (pour les structures) | 3 | Partenaires | 2025-2026 | Equipes | En attente |

¹ En attente, en cours, réalisé, en retard



| Actions à prendre | N° recommandation | Responsable du suivi | Échéance/Calendrier | Ressources/Budget | Niveau d'avancement ¹ |
|---|-------------------|-----------------------------|---------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Organiser des mises en relation avec des institutions de microfinances | 3 | Partenaires | T4 2025 | Equipes | En attente |
| Faire une analyse des enjeux et opportunités pour engager les jeunes davantage dans les systèmes alimentaires durables | 4 | Iles de Paix et Autre Terre | T3 2025 | Equipes | En attente |
| Considérer cet axe de travail dans la formulation d'un prochain programme | 4 | Iles de Paix et Autre Terre | T4 2025 | Equipes | En attente |
| Faire un atelier diagnostic pour évaluer la perception des producteurs sur l'utilisation et l'importance des semences paysannes | 5 | Iles de Paix et Autre Terre | T4 2025 | Equipes | En attente |
| Considérer cet axe de travail dans la formulation du prochain programme | 5 | Iles de Paix et Autre Terre | T4 2025 | Equipes | En attente |
| Améliorer le plan d'actions de synergies qui définissent les échanges d'expérience | 6 | Iles de Paix | T2 2025 | Equipes | En attente |
| Dans le cadre de la formulation d'un prochain programme, définir des marqueurs de progrès pour évaluer le renforcement des partenaires locaux. | 6 | Iles de Paix et Autre Terre | T4 2025 et T1 2026 | Equipes | En attente |
| Renforcer les capacités des organisations sur les techniques de sensibilisation et accompagner les OP dans l'organisation des séances de sensibilisation sur la promotion de l'agroécologie | 7 | Partenaires | 2025 et 2026 | Equipes | En attente |
| Collecter des informations sur les enjeux et opportunités dans le domaine de la gestion et valorisation des déchets, pour prendre en compte cette analyse dans le cadre de la formulation du prochain programme | 8 | Autre Terre | T3 et T4 2025 | Equipes | En attente |
| Elaborer un plan d'affaires pour le point de vente (showroom) des produits AE géré par le RACoLoS | 9 | Iles de Paix | T4 2025 | Stagiaire économiste UCLouvain | En attente |